



De nouvelles créations d'emplois en 2012 pour les travailleurs handicapés

Actualité législative publié le **28/12/2011**, vu **1445 fois**, Auteur : [Juritravail](#)

Jeudi 22 décembre, François Fillon a concrétisé une promesse de Nicolas Sarkozy faite en juin lors de la Conférence sur le handicap.

Il a signé un « Pacte pour l'emploi des personnes handicapées » avec neuf associations. Ce pacte va permettre la création de 3 000 postes de 2012 à 2014 dans les [entreprises adaptées](#) employant de 80% à 100% de travailleurs handicapés.

Actuellement, il existe 650 entreprises adaptées qui emploient 28 000 [personnes handicapées](#). L'Etat leur verse chaque année 300 millions d'euros d'aides. La création de 3 000 postes représentera une aide supplémentaire de 44 millions d'euros par an.

François Fillon rappelle que le taux de chômage des handicapés est encore trop élevé. Il est d'environ 20% soit 273 000 demandeurs d'emplois handicapés fin juin.

Le Premier Ministre compte reconduire en 2012 les crédits supplémentaires qui avaient été accordés en 2011 dans le cadre de l'accompagnement des travailleurs handicapés par les « Cap Emploi ».

Il souhaite également augmenter le budget de l'Education nationale concernant l'accompagnement individuel des élèves handicapés et leur permettre d'effectuer le service civique volontaire.

Source : Les Echos, le 22 décembre 2011